

Accessibilité numérique : lettre d'engagement du CHU de Toulouse

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse est engagé dans une démarche d'accessibilité numérique et formalise son engagement par cette lettre.

Cette démarche d'accessibilité numérique s'inscrit dans le cadre de l'[article 47 de la loi du 11 février 2005](#) qui impose aux services « *de communication publique en ligne des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent* » d'être accessibles aux personnes handicapées, tous handicaps confondus. En tant qu'établissement public de santé accueillant notamment des personnes en situation de handicap, le CHU de Toulouse se devait donc d'être en conformité avec cette loi. C'est pourquoi, depuis 2012, le site internet www.chu-toulouse.fr a fait l'objet d'une mise en accessibilité progressive et d'un maintien de l'accessibilité de ses contenus.

À ce titre, le CHU de Toulouse s'engage à maintenir un niveau d'accessibilité de son site internet au minimum en conformité avec le niveau légal attendu AA des WCAG, et s'appuie sur le référentiel français RGAA 3 pour mettre en œuvre tous les jours ces recommandations internationales. L'objectif est de conserver un niveau d'accessibilité constant, au fil des mises à jour, des nouvelles publications et des nouveaux contenus qui pourront apparaître sur le site.

Afin de maintenir ce niveau d'accessibilité, le CHU de Toulouse s'engage à :

- réaliser des audits internes réguliers (tous les ans) ;
- toujours respecter, au moins, le niveau légal (AA des WCAG, niveau 4 du RGAA 3) ;
- communiquer au sein de l'organisme sur la démarche d'accessibilité du site www.chu-toulouse.fr et sur l'importance du respect des règles d'accessibilité, afin que tous, et notamment les contributeurs, soient concernés et agissent en ce sens.

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, le CHU de Toulouse a désigné un référent accessibilité, M. Sébastien Barré, webmestre du site www.chu-toulouse.fr. En tant que référent accessibilité, M. Sébastien Barré a pour missions :

- de définir des processus pour l'accessibilité des contenus numériques, de veiller à leur mise en place et à leur pérennité ;
- de rendre compte à la Direction générale du niveau d'accessibilité du site, et de tout besoin d'amélioration ;
- de s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'organisme ;
- d'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

Coordonnées du référent accessibilité :

- M. Sébastien Barré, webmestre du CHU de Toulouse, Direction de la Communication
- Téléphone : +33 5 61 77 72 57
- Courriel : internet-accessibilite@chu-toulouse.fr

Toulouse, le 17 août 2015

Jacques Léglise
Directeur général du CHU de Toulouse

